

Le Maire donne lecture du rapport.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre l'état de développement de crédits afférents au budget de l'Hôpital Saint-Jacques pour l'exercice 1959.

Cet état est arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 24 085 554.-

Un crédit provisionnel de 6.000.000 de F est inscrit en recettes et en dépenses au budget de la Commune pour l'exercice 1959.

En conséquence, je vous demande, Messieurs, de bien vouloir adopter cet état de développement et de voter, par autorisation spéciale l'ouverture d'un crédit supplémentaire:

en recettes de	17 821 249
en dépenses de	18 085 554
la différence de	<u>264 305</u>

provient des recettes en atténuation, soit:

Remboursement frais de transport par ambulance	50.000
emploi excédent des exercices antérieurs .	<u>214 305</u>

Soit 264 305

Ces opérations seront régularisées au budget supplémentaire de l'exercice 1959./.

Le Maire,
Signé: Gabriel MACE.

Le rapport ci-dessus mis au voix est adopté à l'unanimité.